

La Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial de L'UNESCO !

En ce moment

Ce lundi 2 juillet, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a classé la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial. Une belle victoire pour toute la région !

La Chaîne des Puys - faille de Limagne a enfin obtenu le tant convoité classement au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette bonne nouvelle résulte d'un important travail de mobilisation, de concertation, de recherche et de rédaction mené par de nombreux acteurs, notamment les universitaires clermontois.

Heureux présage

Contrairement aux deux précédentes candidatures, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) s'était cette année prononcée en faveur de la candidature du site puydômois le 28 mai dernier. Cette ONG est chargée de fournir à l'UNESCO un rapport technique sur chaque candidature. Si son avis reste consultatif, il constituait un présage favorable pour tous les acteurs du projet, en particulier le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, à l'oeuvre depuis plus de 10 ans sur ce dossier.

Un lieu unique

La Chaîne des Puys - faille de Limagne constitue un théâtre géologique unique où sont rassemblés tous les phénomènes tectoniques à l'oeuvre lors de la formation d'un rift. Les formations géologiques présentes permettent d'observer et de comprendre comment la croûte terrestre s'est fracturée, effondrée, laissant remonter les magmas et surélevant massivement la surface.

Développement durable

Le développement durable est un enjeu au coeur des politiques d'avenir pour le territoire. Conserver et valoriser notre écrin naturel à deux pas de la métropole clermontoise s'inscrit dans ce schéma environnemental durable. Notre site volcanique exceptionnel se voit reconnu et préservé par cette inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'inscription au patrimoine UNESCO nous conforte dans la même ambition collective que nous portons au travers de la candidature de Clermont-Ferrand pour être capitale européenne de la culture. Ce succès démontre que lorsque toutes les forces d'un territoire sont unies pour atteindre un objectif ambitieux, nous sommes capables de concourir et d'obtenir le meilleur pour valoriser toute l'Auvergne.

1er site naturel inscrit en France métropolitaine, de quoi rendre fiers

l'ensemble des Auvergnats !
